

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Mettez en vrac vos emballages recyclables dans la poubelle jaune, vidés de leur contenu et non imbriqués



Emballages métalliques :

Boîtes, aérosols, barquettes, bouteilles sans bouchon (ces emballages doivent être vides mais pas obligatoirement rincés).



Tous les papiers :

journaux, magazines, cartonnettes, publicités, enveloppes, lettres. (sans film plastique autour).



Petits cartons et cartonnettes.
(pliés et non imbriqués les uns dans les autres).



Bouteilles, bidons et flacons en plastique, huile alimentaire, ketchup, mayonnaise.



Briques alimentaires.
(vides).



LE VERRE*

Dans les colonnes à verre, déposez uniquement des bouteilles, pots et bocaux sans bouchon, ni couvercle.



Bouteilles, pots, bocaux.
(ni bouchon, ni couvercle).



LE TEXTILE*

Tous les vêtements, le linge de maison, sacs, ceintures et les chaussures se déposent propres et secs, même s'ils sont usés, dans les bornes à textiles.



Vêtements, chaussures, etc.
(propres et secs).



* Consultez la liste des bornes près de chez vous sur www.sitomap.fr